



CALENDRIER 2023



295, Route de l'Église
Municipalité: 819 845-7795

www.municipalite-st-claude.ca
Bibliothèque: 819 845-3259

facebook.com/municipalitedesaintclaud
Réservation de salle: 819 845-2517

Écocentre: 819 845-2544

LÉGENDE

- COLLECTE SÉLECTIVE - BAC BLEU
- COLLECTE DES ORDURES - BAC VERT
- MATIÈRES ORGANIQUES - BAC BRUN
- SÉANCES - CONSEIL MUNICIPAL (20H)
- COLLECTE - PLASTIQUES AGRICOLES
- AVANT LE 10 JANVIER: DÉPÔT SAPINS NOËL
568, RUE GÉRARD, OU APPELLEZ AU
819 845-7795 POUR UNE COLLECTE
- VENTE DÉBARRAS (GRATUIT) 20/21 MAI
- COLLECTE GROS REBUTS - 29 MAI
- ACTIVITÉS - GROUPE ENTRAÏDE
- DÉBUT INSCRIPTIONS - CAMP DE JOUR: 19 AVR
- COLLECTE FEUILLES D'AUTOMNE: 7 NOV
GARAGE MUNICIPAL: 568, RUE GÉRARD

ÉVÉNEMENTS - LOISIRS 2023



- CARNAVAL D'HIVER - 18 FÉVRIER
- JOURNÉE DE L'ARBRE - 20 MAI
- FÊTE DES VOISINS - 3 JUIN
- FÊTE FORAINE - 26 AOÛT
- GRANDE MARCHÉ PIERRE LA VOIE - 14 OCT
- BISON EN FÊTE - 21 OCTOBRE
- JOURNÉE LOISIRS - 25 NOVEMBRE
- FÊTE DE NOËL / NOUVEAU-NÉS - 17 DÉC

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1		
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4			
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3				
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2					
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2					
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



Info-municipal - Janvier 2023



Carnaval d'hiver

Le carnaval d'hiver aura lieu samedi le 18 février prochain!

Une tonne d'activités vous est proposée pour cette journée, entre 10h et 16h:

- * 3 jeux gonflables pour petits et grands
- * Notre nouvelle mascotte!
- * Euro bungee
- * Chocolat chaud & feu de joie
- * Cantine ouverte sur place
- * Tire d'érable sur neige (service à 15h)
- * Glissades sur neige (*apporter vos traîneaux!*)
- * Sculpture sur neige
- * Trotinettes des neiges
- * Tournoi de cartes - 500
- * Stations d'habiletés:
 - * Lancer de la hache
 - * Mini-Putt
 - * Tir à l'arc sur cible



Toutes les activités sont gratuites et l'événement aura lieu au parc de l'Église, situé au 295, Route de l'Église.

On vous y attends!



Municipalité de Saint-Claude
 295, Route de l'Église
 Saint-Claude (Québec) JOB 2N0
 819 845-7795
 www.municipalite-st-claude.ca
 Facebook: « Municipalité de Saint-Claude »



NOUVELLES MUNICIPALES

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DU VAL ST-FRANCOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

AVIS PUBLIC

Avis public EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, de la susdite municipalité, que le conseil à sa séance extraordinaire sur le budget 2023 tenue le **5 décembre 2022** a adopté les prévisions budgétaires 2023 comme suit :

Le conseil de la municipalité de Saint-Claude prévoit des dépenses équivalentes aux recettes pour un montant de 2 286 000\$, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2023
Revenus	
Taxes	
Foncière et emprunt	1 385 975 \$
Autres tarifs (Égout, vidange, incendie, vidange, hébergement)	259 380 \$
Dette taxe secteur	27 900 \$
Compensations tenant lieu de taxes école	7 000 \$
Transferts gouvernement	497 620 \$
Services rendus	64 700 \$
Imposition de droits	43 425 \$
Total des revenus	2 286 000\$
Charges - dépenses	
Administration générale	380 000 \$
Sécurité publique	373 000 \$
Transport	744 500 \$
Hygiène du milieu	265 000 \$
Aménagement, urbanisme	113 000 \$
Loisirs et culture	183 000 \$
Frais de financement	27 850 \$
Total des charges	2 086 350 \$

Excédent (déficit) de l'exercice	199 650 \$
Financement	
Financement à long terme	
Remboursement de la dette à long terme	(160 650) \$
Affectations - projets	
Activités d'investissement	(216 500) \$
	80 000 \$
Surplus libre	
Surplus affecté développement	83 500 \$
Fonds réservé chemins (carrières)	14 000 \$
Excédent de fonctionnements de l'exercice	
À des fins Budget équilibré	0,00\$

Donné à Saint-Claude, ce 8 décembre 2022
France Lavertu, Directrice générale et greffière-trésorière

province de québec
municipalité régionale de comté du val st-françois
municipalité de st-claude

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

LE RÔLE DE PERCEPTION 2023 SERA DÉPOSÉ LE **16 JANVIER 2023**
ET L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES SE FERA DANS LES DÉLAIS REQUIS.

La date prévue pour l'envoi des comptes est le **26 JANVIER 2023**.

1er versement : 27 février 2023 2e versement : 27 avril 2023
3e versement : 27 juin 2023 4e versement : 28 août 2023

Donné à Saint-Claude, ce 10 janvier 2023

France Lavertu, Directrice générale et greffière-trésorière



**PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lauvertu, directrice générale, greffière-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance ordinaire du 9 janvier 2023,

**A adopté le règlement suivant : RÈGLEMENT NO 2023-335
RÈGLEMENT POUR FIXER LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023
ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION**

Que ce règlement entre en vigueur.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

**TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE 0,75\$ DU 100\$ D'ÉVALUATION.
TAUX POUR EMPRUNT GÉNÉRAUX 0,07\$ DU 100\$ D'ÉVALUATION**

TARIF ET COMPENSATION SECTEUR RÈGLEMENT 2018-312 MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES (taux unique à chacun du secteur)

TARIF DES ORDURES

Résidentiel (par unité de logement)	130\$
ICI (industries, commerce, institutions)	150\$
Hébergement touristique	235\$
Entreprise agricole enregistrée avec bâtiment de ferme (AEA)	235\$

TARIF POUR COLLECTE SÉLECTIVE

Résidentiel (par unité de logement)	27\$
ICI (industries, commerce, institutions)	77\$
Hébergement touristique	77\$

TARIF DES MATIÈRES ORGANIQUES

Résidentiel (par unité de logement)	65\$
Hébergement touristique	130\$

TARIF POUR LE SERVICE INCENDIE

Résidentiel (par unité de logement)	25\$
ICI (industries, commerce, institutions)	25\$
Hébergement touristique	100\$

COMPENSATION POUR LE SERVICE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

850 gallons et moins	112\$
950 à 1 050 gallons	117\$
1 050 à 1 200 gallons	125\$
Plus de 1 201 gallons	138\$
2 500 gallons et plus	413\$
Saisonniers	65\$

COMPENSATION SERVICE D'ÉGOUT : COÛT D'OPÉRATION DU SYSTÈME

Résidentiel (par unité de logement)	400\$
ICI (industries, commerce, institutions)	400\$
Exploitation agricole	720\$

EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Établissement d'hébergement touristique	220\$
---	-------

AUTRES TARIFS DÉFINIS DANS LE RÈGLEMENT.

**DONNÉ à Saint-Claude, ce 10 janvier 2023
France Lauvertu, Directrice générale et greffière-trésorière**

**province de québec
municipalité régionale de comté du val st-françois
municipalité de st-claude**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 novembre 2022, le conseil de la Municipalité de St-Claude a adopté un calendrier pour la tenue des séances ordinaires 2023 :

Lundi 9 janvier	Lundi 1er mai	Mardi 5 septembre
Lundi 6 février	Lundi 5 juin	Lundi 2 octobre
Lundi 6 mars	Lundi 3 juillet	Lundi 6 novembre
Lundi 3 avril	Lundi 14 août	Lundi 4 décembre

Donné à St-Claude, ce 17 novembre 2022.

France Lauvertu, Directrice générale et greffière-trésorière





École Notre-Dame du Sourire



SOUTIEN FINANCIER - UNE ÉCOLE À DÉCOUVRIR

La municipalité de Saint-Claude fournit un crédit scolaire dans le but d'encourager les familles du milieu. Ce programme a vu le jour en 2003 et est reconduit depuis ce temps par le conseil municipal.

Ce programme vise :

- ⇒ Un nouvel enfant au préscolaire (maternelle)
- ⇒ Un déménagement (pour chacun des enfants)
- ⇒ Toutes nouvelles familles qui choisiront d'inscrire leur enfant à l'école

Un crédit de 25\$ pour chaque élève inscrit sera accordé chaque année pour diminuer les frais scolaires des familles, et ce pour la durée complète de l'élève au primaire. la subvention sera indiquée sur la facture de l'élève (*crédit programme municipal école à découvrir*)



La période d'inscription aura lieu du 6 au 17 février 2023. Information: 819 845-3818

Inscription scolaire 2023-2024

Du 6 au 17 février

cssds.gouv.qc.ca/inscriptions



Les élèves qui fréquentent déjà une de nos écoles doivent se réinscrire pour l'année suivante.



Centre
de services scolaire
des Sommets

Québec

Maternelle 4 ans

Les petits succès préparent les grands

Séances d'information



Vous hésitez à inscrire votre enfant à la maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2023-24?

Participez à l'une des séances d'information virtuelles :

Mardi 17 janvier
Mercredi 25 janvier
19 h

*Inscription requise

cssds.gouv.qc.ca/prescolaire



Centre
de services scolaire
des Sommets

Québec



SERVICE INCENDIE



CONCOURS DE DESSIN

Dans le cadre de la semaine de prévention des incendies, un concours de dessin a été organisé auprès des élèves de l'école primaire. Voici les gagnants du tirage, qui a été fait le 16 décembre dernier. Les prix ont été remis par l'assistant-Directeur M. Martin Lépine, et par la Lieutenant Mme Yannik Scrosati. Merci aux élèves d'avoir participé!



Sharly



Jolianne



Antoine

Fête de Noël & nouveau-nés

Dimanche 18 déc - 13h

Centre aux Quatre Vents
(563, Rang 7)



Le 18 décembre dernier nous avons souligné l'arrivée des 13 bébés qui sont survenus sur notre territoire en 2022. chaque famille s'est vu remettre plein de prix donc un chèque de 100\$, des certificats cadeaux, des articles promotionnels ainsi qu'une tonne d'informations sur les différents services offerts dans la MRC.

Le père Noël est venu faire son tour afin de distribuer une centaine cadeaux aux enfants présents sur place!



AXEL LUSSIER
NÉ LE 8 JANVIER 2022



JAMIE WOOD
NÉ LE 5 MARS 2022



WALKER MASTINE
NÉ LE 12 MARS 2022



ÉLIANNE FRÉCHETTE
NÉE LE 25 MARS 2022



LOGAN MIGNEAULT
NÉ LE 2 AVRIL 2022



ZACH CONNOLLY
NÉ LE 18 AVRIL 2022



ALICE DORMAN MAHEUX
NÉE LE 28 AVRIL 2022



JEANNE PLANTE
NÉE LE 21 JUILLET 2022



VICTORIA MALTAIS
NÉE LE 18 AVRIL 2022



ELZA-LEE NADEAU
NÉE LE 30 AOÛT 2022

Au plaisir de te connaître!
Miguel rouleau - né le 18 janvier Jeanne Martin - née le 20 janvier
Jenny ruel - née le 4 avril

Merci à nos partenaires!

Fête de Noël & Nouveau-nés



familiprix
Pharmacie Marilynne Isabelle Inc.
65, St-Georges
Windsor (Québec) J1S 1J6
Tel. : 819 845-7808
Télé. : 819 845-9043
2288proprio@familiprix.ca

André BACHAND
DÉPUTÉ DE RICHMOND
BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
192, rue du Roi, Val-des-Sources
(Québec) J1T 1S3
819 879-1104 | 1 800- 567-3596
andre.bachand.RICM@assnat.qc.ca

Proxim
Heures d'ouverture :
Samedi : De 09:00 à 17:00
Lundi au vendredi : De 06:00 à 21:00
Dimanche : De 09:00 à 13:00
Steve Babin, propriétaire
27, rue Saint-Georges, Windsor
Tél: 819 845-2723
Télé. : 819 845-2320
babine@pharmessor.org

LV
Location Windsor

LES ENTREPRISES FERNAND LUSSIER ET FILS INC.
• Déboisement
• Dénéigement
• EXCAVATION
Tél: 1-819-841-8911 Tél: 1-800-333-8509
317, route de l'Église, Saint-Claude (Québec) J0B 2N0
Mario Lussier Richard Lussier
819 572-1368 819 571-2755

Naturessence
Production artisanale
d'huiles essentielles de conifères
et d'autres végétaux du Québec
Huiles essentielles pures d'origine sauvage -
Hydrolats et eaux florales - Tisanes - Distillation à
forfait - Ateliers de distillation
Jean-Christophe
Saint-Claude (Québec)
(819) 845-5800
www.naturessence.qc.ca
info@naturessence.qc.ca

GROUPE ENTRAIDE
SAINT-CLAUDE
fadoq
Région Estrie

JP CADRIN et associés
INSPECTIONS DE PROPRIÉTÉS
PAR LA FIRME JEAN-PIERRE CADRIN & ASSOCIÉS, ÉVALUATEURS

Sutton BARNES
INTERNATIONAL REALTY
ÉQUIPE LACROIX
819 847-0444
equipelacroix.com

COUTURE GVS
Guyline
courièrre
591 rang 7
St-Claude, Qc
819-932-8334

T B SOLUTION
B ÉVÉNEMENTIELLE
Sonorisation | Eclairage
Direction technique
Logistique
819.943.9187 info@tbse.ca

GARAGE MARCEL ROY
ACHAT & VENTE
de pièces d'auto neuves et usagées
• Achat d'auto pour revente ou pièces
• Carcasse d'auto • Fer • Fontes
• Acier • Métaux de toutes sortes
312, GRANDE LIGNE, R.R. 2
WINDSOR (ST-CLAUDE) QC J1S 2L5 (819) 845-3390

Merci à nos partenaires!

Fête de Noël & Nouveau-nés

AU BON SAMA-RI-TEINT
Esthétique - Massage - Phytothérapie
Armande Leclerc
819 845-4872
504, 7e rang, Saint-Claude (Qc) J1S 2L5

CLINIQUE DENTAIRE WINDSOR

Pierre Tourville
Président
819-845-4522 ext 103
1-800-790-2449
819-620-6442
pierre@autobusdion.ca
10, Rue Berthe Dion, Windsor, Qc

Maison de la famille
Les Arbrisseaux

Les récoltes du grenier

Val Famille

VENTE DE PIÈCES NEUVES ET USAGÉES
ET ACHAT D'AUTOS USAGÉES
REMORQUAGE 24 HRS.
JM CÔTÉ & FILS
PIÈCES D'AUTO USAGÉES
364, RANG 8, R.R. 2, WINDSOR, QUÉ.
819 845-2887 Cell: 819 571-3085 819 571-6721
Prop. Jean-Marc Côté

Tricot FOULARD PANTOUFLE
Diane Hébert
322, Rte De L'Église
St-Claude
(819) 845-2009

Isolation St-Pierre inc.
SPÉCIALISTE EN ISOLATION
Résidentiel • Commercial • Industriel
Licence RBO: 5737-0595-01
Cellulose et laine soufflée
Mousse d'uréthane giclée SOYA
Recouvrement à l'épreuve du feu
Insonorisation
ISOLATIONSTPIERRE.CA

ELECTRICITÉ: RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
AGRICOLE
Yvon Pellerin Prop.
WINDSOR, QC
819-620-8702 Yvon | 819-574-6449 Eric | 819-212-6746 Alex

Chauffage Bernard Bisson
739, chemin Goshen
Saint-Claude, QC
819 845-7537





L'édition 2023 du Défi château de neige est commencée!

La saison hivernale s'installe tranquillement et le Conseil Sport Loisir de l'Estrie est fier d'annoncer la tenue, encore cette année, du *Défi château de neige* en Estrie. Cet événement d'envergure se déroulera du **9 janvier au 13 mars 2023** inclusivement.

Les familles, CPE, écoles, organismes et municipalités de la région sont invités à profiter des plaisirs hivernaux en s'adonnant à un classique de l'hiver québécois : la construction d'un château de neige! L'objectif premier du *Défi* est de bouger dehors et de s'amuser. En prime, non seulement permet-il aux ingénieurs en herbe de faire un geste concret en faveur de leur santé physique et mentale, mais il leur offre aussi la chance de gagner de magnifiques prix de participation!

Un défi gratuit et ouvert à tous!

Pour participer, il suffit de construire un château de neige à l'endroit de son choix, de l'immortaliser en photo et de partager celle-ci sur le site Internet du *Défi*, au www.defichateaudeneige.ca. Les prix seront attribués au hasard, tant au niveau provincial que régional, parmi ceux et celles qui auront inscrit leur château entre le **9 janvier et le 13 mars 2023** inclusivement.

Lors de l'inscription, les participants devront répertorier leur construction parmi l'une des six catégories suivantes :

- Famille : pour la population en général
- Petite enfance : pour les services de garde et les CPE qui encadrent les enfants de 0 à 5 ans
- École : pour les écoles primaires, secondaires, cégeps et universités
- Organisme : pour les organismes à but non lucratif, les regroupements, les municipalités
- Entreprise : pour les entreprises désirant participer au défi à titre d'activité d'engagement social avec ses employés et leurs familles
- Événement (municipalité et organisme) : pour les événements qui incluent le *Défi château de neige* dans leur programmation

La sécurité d'abord!

Tout « travail » de construction vient avec ses mesures de sécurité! C'est pourquoi nous déconseillons fortement les tunnels et les toits, afin d'éviter de malencontreux incidents. Tous les conseils de sécurité du *Défi* peuvent être consultés ici : <https://defichateaudeneige.ca/reglements/>.

À propos du Défi château de neige

Adopté par les régions québécoises en 2014, le DCN est un défi en plein air ayant pour but de développer l'intérêt pour l'activité physique et les saines habitudes de vie auprès des enfants et des familles. D'envergure provinciale, il constitue un moyen facile de s'amuser et de faire bouger les jeunes à l'extérieur, même en hiver! Plus de 8 000 châteaux de neige ont été construits par les familles, les amis, les écoles, les centres de la petite enfance ou les organismes et entreprises à travers la province de Québec depuis les trois dernières années.

Activités du Groupe Entraide

SOIRÉE DANSANTE - JANVIER

QUAND: **14 janvier - 20h**
 LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, Rang 7)
 Thème : Chez-nous, on danse! Bonne année!
 Orchestre : Estelle et Ray



Apportez vos consommations Prix d'entrée : 10 \$

SOIRÉE DANSANTE - FÉVRIER

QUAND: **11 février - 20h**
 LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, Rang 7)
 Thème : Bonne St-Valentin! Le Rouge est de mise...
 Orchestre : Estelle et Ray



Apportez vos consommations Prix d'entrée : 10 \$

PROGRAMMATION - GROUPE ENTRAIDE

- ⇒ 14 janvier: Chez-nous, on danse. Bonne année
- ⇒ 11 février: Soirée de danse, Bonne St-Valentin, le rouge est de mise
- ⇒ 11 mars: Soirée de danse, Le vert est à l'honneur
- ⇒ 8 avril: Soirée de danse. Le printemps est à nos portes
- ⇒ 25 avril: Assemblée annuelle du votre groupe Entraide!
- ⇒ 13 mai: On danse pour célébrer la fête des Mères!
- ⇒ 10 juin: Souper du vice-président. Bonne fête papa et bonnes vacances!
- ⇒ 27 août: Tournoi de pétanque

PÉRIODE DE RENOUVELLEMENT DES LICENCES 2023

La période de renouvellement des licences se déroulera jusqu'au 15 février 2023. D'ici la fin du mois de janvier, tous les gardiens d'animaux de compagnie déjà enregistrés auprès de la SPA de l'Estrie recevront par la poste leur avis de renouvellement.

Vous trouverez au verso de votre renouvellement tous les moyens de paiements disponibles. Merci de prioriser les méthodes de paiement en ligne, par Accès D ou par téléphone afin de limiter vos déplacements au refuge.

Saviez-vous que...

- **L'enregistrement de votre animal de compagnie est un règlement municipal.** La réglementation de votre municipalité prévoit que tout gardien d'un animal de compagnie doit enregistrer celui-ci. Votre municipalité a délégué la vente des licences à la SPA de l'Estrie.

De plus, depuis le 3 mars 2020, l'enregistrement de tous les chiens au Québec est aussi obligatoire en vertu du *Règlement d'application de la Loi sur l'encadrement des chiens*. L'entrée en vigueur de cette réglementation oblige les gardiens à fournir de nouvelles informations concernant leur chien lors du renouvellement de la licence, et ce annuellement. Cette réglementation prévoit une amende de 250\$ pour les chiens non enregistrés.

- **L'enregistrement est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.** Vous devez en effet procéder tous les ans au renouvellement de cet enregistrement par le biais de l'avis que vous poste la SPA de l'Estrie. Un nouveau médaillon n'accompagne pas cet avis ; vous utilisez le même d'année en année. Par contre, si votre animal a perdu son médaillon ou si le numéro inscrit sur celui-ci s'est effacé, remplissez le formulaire en ligne disponible sous l'onglet services aux citoyens (mettre à jour mon dossier), ou communiquez avec notre équipe, au 819 821-4727, option 4. Un nouveau médaillon vous sera posté.
- **Vous devez acquitter le paiement de cet enregistrement au plus tard le 15 février 2023.** La réglementation municipale prévoit en effet l'ajout de frais d'administration pour tout paiement d'enregistrement effectué après cette date. Toujours selon cette réglementation municipale, ne pas se conformer à cette obligation pourrait entraîner l'émission d'un constat d'infraction.
- **Vous profitez d'un rabais de 10 \$ si votre animal est stérilisé.** Si vous avez fait stériliser votre animal au cours de la dernière année, joignez la facture ou la preuve (fournie par votre médecin vétérinaire) avec votre paiement ou faites-la parvenir à la SPA de l'Estrie par courriel au licences@spaestrie.qc.ca ou par télécopieur au 819 823-1573. Vous profiterez alors d'un rabais de 10 \$ sur le prix régulier de l'enregistrement de votre animal.

Vous n'avez plus votre animal ?

Si vous n'avez plus d'animal, remplissez le formulaire en ligne disponible sous l'onglet services aux citoyens (mettre à jour mon dossier), ou communiquez avec notre équipe, au 819 821-4727, option 4. Nous pourrions ainsi procéder à la mise à jour de votre dossier.

Vous avez un nouvel animal ou une nouvelle adresse ?

Si vous avez depuis peu un nouvel animal, ou vous avez changé d'adresse, la réglementation municipale exige que vous procédiez à l'enregistrement de celui-ci **dans les 15 jours suivant son acquisition ou l'emménagement** dans votre nouvelle demeure. Deux options s'offrent à vous :

- Remplissez le formulaire d'enregistrement disponible au www.spaestrie.qc.ca, sous le bouton *Enregistrer mon animal* en haut à droite. Vous recevrez une facture sous peu par la poste avec le médaillon de votre animal.
- Communiquez avec la SPA de l'Estrie au 819 821-4727, option 4, du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h ;

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le département des licences de la SPA de l'Estrie au 819 821-4727, option 4.

L'écocentre du Val-St-François ouvrira 2 samedis cet hiver 21 janvier - 18 mars

La MRC tient à informer les citoyen.nes du Val-St-François de l'ouverture de l'écocentre, situé au 666, chemin Keenan, à Melbourne, lors de 2 samedis cet hiver. **Les gens pourront y déposer leurs matières les samedis 21 janvier et 18 mars 2023, entre 9 h et 15 h.**

Ce projet d'ouverture hivernale est de retour pour l'hiver 2023. L'an dernier, l'accès hivernal aura attiré 285 citoyen.nes. « *Les matières sont variées, mais c'est principalement des matériaux de construction suite à des travaux de rénovation domiciliaire, ou encore de grands objets comme matelas et électroménagers.* », précise Martin Lemieux, de la gestion des matières résiduelles à la MRC.

La tente et les conteneurs de réemploi ne seront pas accessibles cet hiver. Rappelons que certaines matières peuvent avoir des frais ou être refusées. Pour savoir ce qui est accepté ou refusé, consultez le feuillet informatif disponible sur le site: www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/.

VERRE ET STYROMOUSSE

Le temps des Fêtes peut remplir nos bacs bleus très rapidement ! N'oubliez pas que, dans le Val, nous récupérons de tout. La population est invitée à utiliser les bacs de recyclage à leur disposition dans les municipalités du territoire pour le verre et la styromousse. Il ne reste qu'à bien trier les matières recyclables (bac bleu) et compostables (bac brun). Pour savoir comment disposer d'une matière, visitez le site Internet de la Régie de récupération de l'Estrie au www.recupeestrie.com.

ACTION SPORT VÉLO, BEAUCOUP PLUS QUE DES VÉLOS!

Windsor : 83, rue Saint-Georges - Valcourt : 833, rue Saint-Joseph

- Skis de fond usagés avec nouvelles fixations - 120 \$ la paire et bâtons inclus
- Bottes neuves à prix régulier - 100 \$ ou 110 \$ selon le modèle choisi
- Votre kit pour l'hiver d'environ 220 \$ ou 230 \$
Kit de cire pour skis de fond - 34,79 \$
Équipement de hockey - 64 \$ maximum et presque tous les articles en inventaire
Service d'aiguillage de patins à Windsor : 6,96 \$
Chèque-cadeau disponible sur place tout au long de l'année

N'attendez pas en mai et confiez-nous votre vélo pour une mise au point avant la saison estivale! Pièces neuves ou usagées disponibles en inventaire!

Ajuster les freins ou les vitesses : 12 \$
Aligner 1 roue : 8 \$ 2 roues: 15 \$
Mise au point complète : 85 \$ de base: 55 \$
Mise au point essentielle : 35 \$ supérieure: 150 \$
Remplacer chambre à air : 5 \$ pédalier: 15 \$
Taux horaire : 35 \$ / heure

SURVEILLEZ NOS NOUVEAUX MODÈLES DE VÉLOS EN PRODUCTION POUR LE MOIS DE MAI À FAIBLE COÛT!

VOS DONNÉS DE VÉLOS ET D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SONT ACCEPTÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE! AU NOM D'ACTION SPORT VÉLO ET DE LA PLANÈTE, MERCI!

